**Une nouvelle étude révèle de sérieux impacts de l’industrie minière et pétrolière au Niger. Les communautés locales s’inquiètent en particulier de la pollution de l’air et de l’eau liée à ces industries.**

La croissance économique est nécessaire au Niger, un pays enclavé de l’Afrique de l’ouest parmi les pays les plus pauvres au monde. Cependant, les industries extractives risquent de nuire aux communautés locales plus qu’elles ne contribuent à leur développement et au progrès.

Telle est la conclusion d’une nouvelle étude de référence réalisée par le ROTAB, le Réseau des organisations pour la transparence et l’analyse budgétaire. Aux fins de réaliser cette étude, une équipe de 9 personnes a visité 4 régions du Niger où sont extraits l’uranium, l’or et le pétrole. L’équipe a rencontré des membres des communautés locales, des travailleurs ainsi que des représentants du gouvernement et des entreprises, à la fois des entreprises multinationales, des entreprises publiques ou des sous-traitants locaux.

 “Nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés en particulier pour accéder aux sites d’extraction et aux informations pertinentes. Mais nous avons échangé avec des centaines de parties prenantes et analysé des documents clefs. La société civile est désormais plus forte pour mener un plaidoyer pour un plus grand respect des droits humains par les entreprises au Niger“, a déclaré Naomi Stansly, coordinatrice du projet pour le ROTAB.

Les communautés locales sont très préoccupées par la poussière, la fumée, le déversement d’eaux usées et par les matériaux toxiques abandonnés par des entreprises peu scrupuleuses. Les conséquences de cette pollution pour la santé humaine et animale peuvent être dévastratices/terribles… Dans un pays semi-aride comme le Niger, l’accès à l’eau peut devenir encore plus difficile avec l’arrivée d’entreprises d’extraction.

“La Constitution nigérienne protège les citoyens des impacts négatifs des industries extractives sur l’environnement et les droits de l’Homme. Mais la réalité que nous avons constatée sur le terrain est que les communautés pauvres vivant à proximité de ces industries ressentent des effets négatifs sur leur santé et leurs moyens de subsistance. Ces communautés ne sont pas suffisamment informées et encore moins consultées sur les projets et leurs impacts. Les agences de l’Etat chargées de veiller au respect de la législation n’ont pas les moyens nécessaires pour accomplir leur mission ». selon Boukar Youra, conseiller en droits humains de l’Institut danois des droits de l’Homme au Niger qui a accompagné l’équipe de recherche tout au long du projet.

Les populations nomades sont particulièrement affectées lorsqu’elles perdent l’accès aux terres de pâturage, mais elles ne reçoivent aucune compensation car elles ne sont pas propriétaires des terres. « C’est une lacune dans le cadre juridique qu’il faut combler de toute urgence » explique Boukar Youra.

Dans la région de Tillabéry à l’Ouest du Niger, l’équipe a constaté l’utilisation de produits chimiques dangereux par les orpailleurs artisanaux sans protection adéquate, ainsi que la prévalence du travail des enfants.

Des représentants de la société civile et des syndicats avaient bénéficié d’une formation sur les droits de l’Homme et les entreprises conduite par des experts de l’Institut danois. Une équipe de neuf personnes a ensuite mis en œuvre le projet avec l’accompagnement constant de l’Institut sur une période de 18 mois.

“Cette étude est une excellente source d’information pour les entreprises, les agences de l’Etat et la société civile ; elle devrait permettre d’entamer un dialogue sur les mesures que l’Etat et les entreprises doivent prendre pour améliorer la situation. L’Institut danois des droits de l’Homme soutient le développement de plans nationaux d’action sur les droits de l’Homme et les entreprises dans plusieurs pays et souhaite encourager un tel processus au Niger », dit Elin Wrzoncki, chargée du programme « Entreprises et droits de l’homme » à l’Institut.

L’Institut va continuer son travail au Niger au travers un partenariat avec la Commission nigérienne des droits de l’Homme, dont l’une des priorités est précisément le respect des droits de l’Homme par les entreprises.

**Les industries extractives au Niger**

Le Niger est un pays enclavé en Afrique de l’ouest, avec environ 17 millions d’habitants.   
  
La capitale est Niamey.  
  
Les trois quarts du territoire sont désertiques.

Le pays est riche en ressources naturelles. L’uranium, l’or, le charbon et le pétrole sont actuellement exploités.

Parmi les ressources non-exploitées figurent le marbre, le minerai de fer, le phosphate, le lithium, le cuivre et le diamant.

En 2010, le secteur extractif représentait 70,8% des exportations, et 5,8% du PNB (l’uranium était en 2010 le premier produit d’exportation).